



CHARTRE D'ENGAGEMENT *DRASTIC ON PLASTIC FRANCE*

Entre **Le Collectif des festivals**, ci-après dénommé "structure d'accompagnement" représenté par son président, Claude Berceliot,

D'une part,

Et

Le festival **LE GRAND SOUFFLET**, ci-après dénommé "le festival" représenté par

CAROLINE BOCHU, dûment habilité par la délibération de sa gouvernance.

D'autre part,

Préambule

Drastic on Plastic est un dispositif qui vise à accompagner les festivals français vers la réduction du recours aux plastiques jetables dans la production de leur événement et à le supprimer à terme.

Les produits et emballages plastiques se retrouvent à plusieurs niveaux de la production du festival, le dispositif *Drastic on Plastic* a pour ambition de réduire considérablement cet usage et d'apporter des solutions et alternatives, ceci dans une démarche collective et de mise en commun des pratiques à l'échelle nationale.

Par plastique jetable, on comprend l'ensemble des produits et emballages plastiques jetables, qu'ils soient bio-sourcés ou non.

Ce dispositif français se base sur l'initiative portée par l'AIF (Association of Independent Festivals) et la RAW Foundation en Angleterre depuis 2018. Il est porté en France par le collectif R2D2 – réunion informelle de réseaux régionaux d'accompagnement au développement durable :

- Le Pôle de coopération pour les Musiques Actuelles et le Réseau Eco Evénement (Pays de la Loire),
- Le Collectif des festivals (Bretagne),
- Le Réseau des Indépendants de la Musique (Nouvelle Aquitaine),
- Grand Bureau (Auvergne Rhône Alpes),
- Eco-Manifestations Alsace et EMERGE (Grand Est),
- Elémen'terre (Occitanie),
- COFEES - Collectif des festivals éco-responsables et solidaires en Région Sud (Sud).

Pour réussir cette ambition, le festival [Nom de la structure] et le réseau R2D2, avec ses partenaires, s'engagent à :

Engagement du festival

Le festival **LE GRAND SOUFFLET** s'engage à :

- participer à la dynamique collective et faire des retours d'expériences ;
- identifier un référent *Drastic on Plastic* sur son festival ;
- réaliser l'auto-diagnostic "plastique" proposé par le dispositif et informer à chaque édition des données reporting ;
- définir son plan d'actions pluri-annuel pour contribuer au dispositif *Drastic on Plastic* ; le plan d'actions déterminera un échéancier sur trois ans, avec une progression pour chaque édition du festival ;
- supprimer les gobelets à usage unique et pailles jetables, la première année de son engagement ;
- informer et sensibiliser ses parties prenantes sur ses engagements en portant une attention particulière aux festivaliers ;
- tendre vers une politique d'achats responsables pour inciter ses prestataires et fournisseurs à contribuer à la réduction des déchets.

L'ensemble des actions mises en place par le festival s'inscrit dans une ambition de suppression de l'ensemble des plastiques jetables à usage unique, dans un idéal de trois ans.

Engagement de la structure d'accompagnement

Le Collectif des festivals s'engage à :

- participer au dispositif *Drastic on Plastic* et aux groupes de travail nationaux ;
- développer des outils d'accompagnement (guide pratique, auto-diagnostic, outils de reporting, organisation de formations et temps d'échanges) ;
- diffuser librement les outils et ressources méthodologiques développés dans le cadre du dispositif *Drastic on Plastic* ;
- rechercher et expérimenter des alternatives au plastique jetable ;
- capitaliser les démarches et bonnes pratiques des festivals pour les partager ;
- faire une première évaluation du dispositif au bout de 3 ans.

L'ensemble des actions mises en place par la structure d'accompagnement ont pour objectif d'accompagner le festival dans la suppression de l'ensemble des plastiques à usage unique, dans un idéal de trois ans.

Résiliation

Le Collectif des festivals peut mettre fin au dispositif avec le festival, avec effet immédiat, dans les cas suivants :

- Non-respect de ses engagements
- Non-respect de l'utilisation du logo *Drastic on Plastic* et de sa charte graphique

Le festival peut également se désengager du dispositif à tout moment et devra en avertir Le Collectif des festivals.

Votre contact Drastic on Plastic :

Le Collectif des festivals

4 bis Cours des Alliés, 35000 RENNES

02 99 31 70 87

www.lecollectifdesfestivals.org

Vous êtes un festival adhérent au Collectif des festivals :

Mélanie Bougeard, melanie.bougeard@lecollectifdesfestivals.org

Vous n'êtes pas un festival adhérent au Collectif des festivals :

Cécile Talon, cecile.talon@lecollectifdesfestivals.org

Le 21 / 01 /2020

à CHARTRES DE BRETAGNE

Le festival



Le Collectif des festivals



Le Collectif des festivals
4 bis Cours des Alliés - 35000 RENNES
02 99 31 70 87
www.lecollectifdesfestivals.org
Siret 519 702 756 00011 - APE 9499Z

